



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

gaz

Question écrite n° 70321

Texte de la question

M. Maxime Gremetz interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie : alors que l'hiver approche, la dépense de chauffage pour cette période risque d'être encore lourde à supporter pour les ménages qui ont fait le choix du gaz naturel comme énergie. En effet, sur la période comprise entre novembre 2000 et novembre 2001, le prix du kilowatt-heure est passé de 0,1523 franc à 0,19 franc, soit en augmentation de près de 30 %. Le prix de l'approvisionnement en gaz naturel étant indexé sur celui du baril de brut, l'Etat répercute à la baisse ou à la hausse le prix variable du brut sur le montant du litre de carburant à la pompe. Il l'interroge sur les raisons qui font qu'il n'en est pas ainsi pour le prix du kilowatt-heure de gaz naturel.

Données clés

Auteur : [M. Maxime Gremetz](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70321

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 décembre 2001, page 7003